

## Accompagnement au piano

### CYCLE SPECIALISE (DEM)

**Durée du cycle spécialisé : 2 à 3 ans**

#### objectifs pédagogiques

Maîtrise des différentes techniques de lecture : accompagnement d'un instrumentiste, chanteur ou chœur, transposition jusqu'à la tierce, réduction d'œuvres de musique de chambre et d'œuvres pour orchestre.  
Capacité de synthèse face à une partition, adaptabilité et écoute des musiciens à accompagner.  
Connaissance de l'harmonie, capacité d'harmonisation au clavier (réalisation d'une basse chiffrée, harmonisation d'une mélodie).

#### admission inscription

**L'admission dans ce cycle se fait sur concours :**  
- Exécution d'une œuvre pour piano au choix (5 à 10 minutes)  
- Exécution d'une réduction pour piano d'une œuvre (ou extrait) pour orchestre, imposée deux semaines avant le concours. Les candidats peuvent modifier la réduction éditée en fonction de la partition d'orchestre.  
- Déchiffrage d'une œuvre avec un instrumentiste (préparation en loge seul avec piano).  
- Déchiffrage d'une œuvre pour piano seul (préparation en loge seul avec piano).

#### organisation des études

Les étudiants admis dans le cycle suivent les cours individuellement ou en petit groupe. Ils sont en relation avec les autres classes du CRR de différentes manières : accompagnement de chœur, d'élèves des classes de chant, accompagnement ponctuel des classes d'instrument ou de formation musicale (cours, auditions, examens), participation aux examens de fin d'année (orchestration, formation musicale) et ils doivent participer aux sessions d'orchestre ou d'ensemble instrumentaux (notamment pour les classes d'orchestration et de composition).

#### suivi pédagogique

#### Les échéances de fin d'année

##### ↳ Examen de fin de cycle (en 2ème année)

##### 1) Epreuve préparée :

Exécution d'une réduction d'orchestre choisie et travaillée au cours de l'année (exécution de mémoire ou d'après la partition d'orchestre).

##### 2) Epreuves avec préparation en loge, seul, avec piano :

- Déchiffrage d'une œuvre avec un instrumentiste suivi d'une brève séance de travail.
- Réduction d'un extrait de partition orchestrale simple.
- Transposition jusqu'à la tierce d'une mélodie avec un chanteur.
- Harmonisation au clavier d'une mélodie jouée par un instrumentiste.
- Réduction de chœur à 3 ou 4 parties.

##### décisions du jury, récompenses décernées :

- obtention de l'UV d'accompagnement avec mention TB ou B
- mention AB (ouvrant droit à une 3ème année avec l'accord du directeur et du professeur)
- fin de scolarité

Le **DEM d'accompagnement** se compose de 3 UV, décernées avec mention TB ou B :

- UV d'accompagnement
- UV de musique d'ensemble (comportant obligatoirement la participation à une session d'orchestre ou d'ensemble instrumentaux et une prestation en musique de chambre). (Voir règlement de la musique de chambre).
- UV de culture musicale ou d'analyse musicale